

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de LAGNY-SUR-MARNE - VILLE DE LAGNY SUR MARNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770243000018

POSTE COMPTABLE : CHELLES

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	41
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	42
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	48
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	49
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	50
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	52
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	53
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	55
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	61
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	64
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	65
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	66

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	70
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	71
C3.2 - Liste des établissements publics créés	72
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	73
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	74

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	75
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77243	VILLE DE LAGNY SUR MARNE VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE	BP 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	21601
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	163
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	23469602.00	1078.36	1078.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1116.86	1234.00
2	Produit des impositions directes/population	751.35	633.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1230.77	1415.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	252.51	302.00
5	Encours de dette/population	1056.67	1076.00
6	DGF/population	118.56	198.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58.10	57.70
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99.40	94.50
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20.50	21.40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	85.85	76.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E	29 729 497,00	26 590 927,00
		+	+

R	E	0,00	0,00
P	O		
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	3 138 570,00
		=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	29 729 497,00	29 729 497,00
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	8 031 215,17	9 191 340,79
		+	+

R	E	1 446 202,39	0,00
P	O		
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	286 076,77
		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 477 417,56	9 477 417,56
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	39 206 914,56	39 206 914,56
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 957 135,00	0,00	6 833 518,83	6 833 518,83	6 833 518,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 078 000,00	0,00	14 007 853,00	14 007 853,00	14 007 853,00
014	Atténuations de produits	410 264,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 900 158,00	0,00	2 130 910,00	2 130 910,00	2 130 910,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		23 345 557,00	0,00	23 362 281,83	23 362 281,83	23 362 281,83
66	Charges financières	720 000,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
67	Charges exceptionnelles	102 500,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		24 168 057,00	0,00	24 125 281,83	24 125 281,83	24 125 281,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 995 820,00		4 821 215,17	4 821 215,17	4 821 215,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	763 000,00		783 000,00	783 000,00	783 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 758 820,00		5 604 215,17	5 604 215,17	5 604 215,17
TOTAL		26 926 877,00	0,00	29 729 497,00	29 729 497,00	29 729 497,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 729 497,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 619 150,00	0,00	1 539 000,00	1 539 000,00	1 539 000,00
73	Impôts et taxes	20 376 934,00	0,00	20 839 934,00	20 839 934,00	20 839 934,00
74	Dotations et participations	3 981 338,00	0,00	3 928 993,00	3 928 993,00	3 928 993,00
75	Autres produits de gestion courante	195 500,00	0,00	168 000,00	168 000,00	168 000,00
Total des recettes de gestion courante		26 202 922,00	0,00	26 510 927,00	26 510 927,00	26 510 927,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	185 650,74	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		26 388 572,74	0,00	26 585 927,00	26 585 927,00	26 585 927,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 674,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 674,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL		26 398 246,74	0,00	26 590 927,00	26 590 927,00	26 590 927,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 138 570,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 729 497,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 599 215,17
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 762 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	183 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 006 427,95	1 446 202,39	5 278 931,17	5 278 931,17	6 725 133,56
	Total des dépenses d'équipement	6 992 577,95	1 446 202,39	5 278 931,17	5 278 931,17	6 725 133,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 284,00	0,00	119 284,00	119 284,00	119 284,00
13	Subventions d'investissement	573 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 205 000,00	0,00	2 305 000,00	2 305 000,00	2 305 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 897 284,00	0,00	2 447 284,00	2 447 284,00	2 447 284,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 889 861,95	1 446 202,39	7 726 215,17	7 726 215,17	9 172 417,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 674,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	309 674,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00
	TOTAL	10 199 535,95	1 446 202,39	8 031 215,17	8 031 215,17	9 477 417,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 477 417,56
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	622 654,95	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 762 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	183 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 608 804,95	0,00	1 530 000,00	1 530 000,00	1 530 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 230 000,00	0,00	589 000,00	589 000,00	589 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	4 344 550,32	0,00	1 160 125,62	1 160 125,62	1 160 125,62
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 879 550,32	0,00	1 757 125,62	1 757 125,62	1 757 125,62
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	11 488 355,27	0,00	3 287 125,62	3 287 125,62	3 287 125,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 995 820,00		4 821 215,17	4 821 215,17	4 821 215,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	763 000,00		783 000,00	783 000,00	783 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 058 820,00		5 904 215,17	5 904 215,17	5 904 215,17

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	14 547 175,27	0,00	9 191 340,79	9 191 340,79	9 191 340,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	286 076,77
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 477 417,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)
--

5 599 215,17

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 833 518,83		6 833 518,83
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 007 853,00		14 007 853,00
014	Atténuations de produits	390 000,00		390 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 130 910,00		2 130 910,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	670 000,00	0,00	670 000,00
67	Charges exceptionnelles	93 000,00	0,00	93 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	783 000,00	783 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 821 215,17	4 821 215,17
Dépenses de fonctionnement – Total		24 125 281,83	5 604 215,17	29 729 497,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 729 497,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 284,00	0,00	119 284,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 000,00	5 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 305 000,00	0,00	2 305 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 725 133,56		6 725 133,56
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	20 000,00	0,00	20 000,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 172 417,56	305 000,00	9 477 417,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 477 417,56
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 539 000,00		1 539 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	20 839 934,00		20 839 934,00
74	Dotations et participations	3 928 993,00		3 928 993,00
75	Autres produits de gestion courante	168 000,00	0,00	168 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	75 000,00	5 000,00	80 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		26 585 927,00	5 000,00	26 590 927,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 138 570,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 729 497,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	589 000,00	0,00	589 000,00
13	Subventions d'investissement	530 000,00	0,00	530 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 005 000,00	0,00	1 005 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		740 000,00	740 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		43 000,00	43 000,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		4 821 215,17	4 821 215,17
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 127 000,00	5 904 215,17	8 031 215,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	286 076,77
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 160 125,62
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 477 417,56
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	6 957 135,00	6 833 518,83	6 833 518,83
60221	Combustibles et carburants	80,00	450,00	450,00
6042	Achats prestat ^e services (hors terrains)	396 842,00	303 278,00	303 278,00
60611	Eau et assainissement	108 000,00	108 000,00	108 000,00
60612	Energie - Electricité	804 780,00	930 000,00	930 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	2 880,00	2 000,00	2 000,00
60621	Combustibles	3 600,00	3 660,00	3 660,00
60622	Carburants	111 650,00	113 000,00	113 000,00
60623	Alimentation	565 955,00	559 885,00	559 885,00
60624	Produits de traitement	1 800,00	6 200,00	6 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	31 048,00	59 600,00	59 600,00
60631	Fournitures d'entretien	28 145,00	47 850,00	47 850,00
60632	Fournitures de petit équipement	262 796,00	157 490,00	157 490,00
60633	Fournitures de voirie	79 565,00	58 300,00	58 300,00
60636	Vêtements de travail	70 710,00	65 562,00	65 562,00
6064	Fournitures administratives	20 725,00	20 980,00	20 980,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 500,00	1 250,00	1 250,00
6067	Fournitures scolaires	73 720,00	64 802,00	64 802,00
6068	Autres matières et fournitures	74 303,00	45 750,00	45 750,00
611	Contrats de prestations de services	575 540,00	674 360,00	674 360,00
6132	Locations immobilières	23 000,00	36 620,00	36 620,00
6135	Locations mobilières	233 461,00	174 450,00	174 450,00
614	Charges locatives et de copropriété	22 300,00	22 900,00	22 900,00
61521	Entretien terrains	191 000,00	109 700,00	109 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	374 600,00	257 440,00	257 440,00
615231	Entretien, réparations voiries	258 300,00	168 700,00	168 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	117 000,00	239 000,00	239 000,00
61524	Entretien bois et forêts	121 500,00	231 000,00	231 000,00
61551	Entretien matériel roulant	97 100,00	115 500,00	115 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	42 410,00	43 810,00	43 810,00
6156	Maintenance	456 375,00	397 983,83	397 983,83
6161	Multirisques	100 000,00	105 000,00	105 000,00
617	Etudes et recherches	20 020,00	6 250,00	6 250,00
6182	Documentation générale et technique	16 670,00	19 500,00	19 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	25 048,00	64 000,00	64 000,00
6188	Autres frais divers	59 812,00	42 920,00	42 920,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	12 920,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	113 680,00	151 650,00	151 650,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	28 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	36 500,00	41 200,00	41 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	171 550,00	124 600,00	124 600,00
6233	Foires et expositions	3 520,00	1 980,00	1 980,00
6236	Catalogues et imprimés	98 555,00	84 200,00	84 200,00
6238	Divers	55 880,00	48 060,00	48 060,00
6241	Transports de biens	16 340,00	2 000,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	31 601,00	34 800,00	34 800,00
6251	Voyages et déplacements	5 800,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 800,00	1 550,00	1 550,00
6257	Réceptions	34 819,00	10 380,00	10 380,00
6261	Frais d'affranchissement	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6262	Frais de télécommunications	141 200,00	140 500,00	140 500,00
627	Services bancaires et assimilés	6 210,00	5 900,00	5 900,00
6281	Concours divers (cotisations)	47 020,00	18 370,00	18 370,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	29 100,00	32 700,00	32 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	276 140,00	285 110,00	285 110,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6288	Autres services extérieurs	193 590,00	320 400,00	320 400,00
63512	Taxes foncières	113 712,00	107 400,00	107 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	2 182,00	700,00	700,00
6358	Autres droits	11 000,00	9 950,00	9 950,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	65 781,00	62 878,00	62 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 078 000,00	14 007 853,00	14 007 853,00
6218	Autre personnel extérieur	105 070,00	117 391,00	117 391,00
6331	Versement mobilité	162 780,00	154 210,00	154 210,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	40 530,00	38 340,00	38 340,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	130 810,00	123 780,00	123 780,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	24 260,00	22 910,00	22 910,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 284 126,00	5 213 320,00	5 213 320,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	275 730,00	270 000,00	270 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64118	Autres indemnités titulaires	1 282 910,00	1 573 702,00	1 573 702,00
64131	Rémunérations non tit.	2 607 650,00	2 558 260,00	2 558 260,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 800,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	28 760,00	33 690,00	33 690,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 666 690,00	1 531 300,00	1 531 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 800 490,00	1 748 180,00	1 748 180,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	107 920,00	102 640,00	102 640,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	350 000,00	354 240,00	354 240,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	20 700,00	14 500,00	14 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	21 070,00	20 670,00	20 670,00
6472	Prestations familiales directes	1 840,00	2 190,00	2 190,00
64731	Allocations chômage versées directement	18 840,00	8 870,00	8 870,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	40 124,00	40 000,00	40 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6488	Autres charges	57 900,00	49 660,00	49 660,00
014	Atténuations de produits	410 264,00	390 000,00	390 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	340 000,00	360 000,00	360 000,00
7398	Reverst., restitué* et prélève divers	70 264,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 900 158,00	2 130 910,00	2 130 910,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	53 700,00	53 700,00
6531	Indemnités	211 488,00	230 000,00	230 000,00
6532	Frais de mission	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6533	Cotisations de retraite	19 512,00	26 210,00	26 210,00
6535	Formation	5 200,00	5 200,00	5 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	41 400,00	41 400,00
6542	Créances éteintes	49 000,00	20 000,00	20 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	46 400,00	46 400,00	46 400,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	6 500,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	362 058,00	398 000,00	398 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	600 000,00	650 000,00	650 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	550 000,00	610 000,00	610 000,00
65888	Autres	0,00	23 000,00	23 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		23 345 557,00	23 362 281,83	23 362 281,83
66	Charges financières (b)	720 000,00	670 000,00	670 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	730 935,00	683 571,78	683 571,78
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 935,00	-13 571,78	-13 571,78
67	Charges exceptionnelles (c)	102 500,00	93 000,00	93 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	60 000,00	60 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	76 500,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		24 168 057,00	24 125 281,83	24 125 281,83
023	Virement à la section d'investissement	1 995 820,00	4 821 215,17	4 821 215,17
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	763 000,00	783 000,00	783 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	720 000,00	740 000,00	740 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	43 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 758 820,00	5 604 215,17	5 604 215,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 758 820,00	5 604 215,17	5 604 215,17
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 926 877,00	29 729 497,00	29 729 497,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 729 497,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	99 087,16
Montant des ICNE de l'exercice N-1	112 658,94
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-13 571,78

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 619 150,00	1 539 000,00	1 539 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	35 000,00	35 000,00
70312	Redevances funéraires	6 300,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	370 000,00	490 000,00	490 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	85 000,00	27 000,00	27 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	25 000,00	40 000,00	40 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 600,00	2 000,00	2 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	148 000,00	65 000,00	65 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	90 000,00	10 000,00	10 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	285 000,00	225 000,00	225 000,00
7066	Redevances services à caractère social	138 750,00	160 000,00	160 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	397 500,00	460 000,00	460 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	30 000,00	15 000,00	15 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	20 376 934,00	20 839 934,00	20 839 934,00
73111	Impôts directs locaux	15 950 000,00	16 230 000,00	16 230 000,00
73211	Attribution de compensation	3 286 934,00	3 286 934,00	3 286 934,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	315 000,00	143 000,00	143 000,00
7336	Droits de place	200 000,00	180 000,00	180 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	275 000,00	250 000,00	250 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	50 000,00	50 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	350 000,00	700 000,00	700 000,00
74	Dotations et participations	3 981 338,00	3 928 993,00	3 928 993,00
7411	Dotation forfaitaire	2 107 000,00	2 071 000,00	2 071 000,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	269 000,00	275 000,00	275 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	213 000,00	215 000,00	215 000,00
744	FCTVA	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	36 290,00	49 300,00	49 300,00
7473	Participat° Départements	101 500,00	102 500,00	102 500,00
74741	Participat° Communes du GFP	7 730,00	8 200,00	8 200,00
74748	Participat° Autres communes	2 418,00	1 000,00	1 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	5 000,00	5 000,00
7478	Participat° Autres organismes	760 000,00	794 000,00	794 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	4 400,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	5 000,00	5 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	30 000,00	198 993,00	198 993,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	250 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	4 000,00	4 000,00
7488	Autres attributions et participations	150 000,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	195 500,00	168 000,00	168 000,00
752	Revenus des immeubles	141 368,00	181 392,00	181 392,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	23 000,00	23 000,00	23 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	31 132,00	-36 392,00	-36 392,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		26 202 922,00	26 510 927,00	26 510 927,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	185 650,74	75 000,00	75 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	180 000,00	65 000,00	65 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 650,74	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		26 388 572,74	26 585 927,00	26 585 927,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 674,00	5 000,00	5 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	9 674,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		9 674,00	5 000,00	5 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 398 246,74	26 590 927,00	26 590 927,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			3 138 570,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			29 729 497,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 350,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	40 350,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 762 780,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	320 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 312 880,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	129 900,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	183 020,00	0,00	0,00
2313	Constructions	128 710,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	54 310,00	0,00	0,00
1000	Opération d'équipement n° 1000 (5)	700 000,00	1 050 500,00	1 050 500,00
1001	Opération d'équipement n° 1001 (5)	230 789,32	154 000,00	154 000,00
1002	Opération d'équipement n° 1002 (5)	250 000,00	250 000,00	250 000,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	100 000,00	433 700,00	433 700,00
2147483647	Opération d'équipement n° 2147483647 (5)	0,00	0,00	0,00
3000	Opération d'équipement n° 3000 (5)	596 911,00	640 470,00	640 470,00
3002	Opération d'équipement n° 3002 (5)	0,00	0,00	0,00
3003	Opération d'équipement n° 3003 (5)	20 313,05	0,00	0,00
3004	Opération d'équipement n° 3004 (5)	225 337,10	33 000,00	33 000,00
4000	Opération d'équipement n° 4000 (5)	400 000,00	455 772,00	455 772,00
4007	Opération d'équipement n° 4007 (5)	110 075,02	0,00	0,00
4008	Opération d'équipement n° 4008 (5)	0,00	300 000,00	300 000,00
5000	Opération d'équipement n° 5000 (5)	1 040 050,00	1 851 489,17	1 851 489,17
5005	Opération d'équipement n° 5005 (5)	282 952,46	50 000,00	50 000,00
5006	Opération d'équipement n° 5006 (5)	50 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 992 577,95	5 278 931,17	5 278 931,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	119 284,00	119 284,00	119 284,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 284,00	119 284,00	119 284,00
13	Subventions d'investissement	573 000,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	79 700,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	328 700,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	125 600,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	19 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 205 000,00	2 305 000,00	2 305 000,00
1641	Emprunts en euros	2 200 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	20 000,00	20 000,00
261	Titres de participation	0,00	20 000,00	20 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 897 284,00	2 447 284,00	2 447 284,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 889 861,95	7 726 215,17	7 726 215,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	9 674,00	5 000,00	5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	9 674,00	5 000,00	5 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	8 000,00	4 700,00	4 700,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 182,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	492,00	300,00	300,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	300 000,00	300 000,00	300 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	309 674,00	305 000,00	305 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	10 199 535,95	8 031 215,17	8 031 215,17

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 446 202,39
-----------------------------------	---------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				9 477 417,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	622 654,95	530 000,00	530 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	20 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	500 000,00	500 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	79 700,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	328 700,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	125 600,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 000,00	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	49 654,95	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 350,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	40 350,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 762 780,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	320 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 312 880,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	129 900,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	183 020,00	0,00	0,00
2313	Constructions	128 710,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	54 310,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 608 804,95	1 530 000,00	1 530 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 574 550,32	1 749 125,62	1 749 125,62
10222	FCTVA	2 050 000,00	439 000,00	439 000,00
10226	Taxe d'aménagement	180 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	4 344 550,32	1 160 125,62	1 160 125,62
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	3 000,00	3 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	300 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 879 550,32	1 757 125,62	1 757 125,62
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		11 488 355,27	3 287 125,62	3 287 125,62
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 995 820,00	4 821 215,17	4 821 215,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	763 000,00	783 000,00	783 000,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	29 684,00	25 580,00	25 580,00
28031	Frais d'études	216,00	220,00	220,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	31 120,00	31 123,00	31 123,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	10 528,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	10 528,00	10 528,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	78 317,90	21 224,00	21 224,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	0,00	48 215,00	48 215,00
28051	Concessions et droits similaires	66 481,98	81 028,00	81 028,00
281561	Matériel roulant	308,00	308,00	308,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	228,00	1 967,00	1 967,00
281571	Matériel roulant	24 054,23	19 462,00	19 462,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 563,00	7 061,00	7 061,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	19 922,81	21 374,00	21 374,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	190,00	190,00	190,00
28181	Installations générales, aménagt divers	272,00	272,00	272,00
28182	Matériel de transport	95 066,51	92 406,00	92 406,00
28183	Matériel de bureau et informatique	144 100,13	141 858,00	141 858,00
28184	Mobilier	45 314,96	41 262,00	41 262,00
28188	Autres immo. corporelles	167 632,48	195 922,00	195 922,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	43 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 758 820,00	5 604 215,17	5 604 215,17

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 058 820,00	5 904 215,17	5 904 215,17
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		14 547 175,27	9 191 340,79	9 191 340,79

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	286 076,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 477 417,56
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1000 (1)
LIBELLE : QUALITE URBAINE ET CADRE DE VIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 083 465,13	a 405 455,78	1 050 500,00	b 1 050 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 155,12	4 680,00	73 000,00	73 000,00	0,00
2031	Frais d'études	19 155,12	4 680,00	73 000,00	73 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 129 806,82	190 102,54	598 000,00	598 000,00	0,00
2118	Autres terrains	105 811,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	175 987,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	3 297,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 348 768,50	96 710,41	140 000,00	140 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	231 902,18	2 208,56	33 000,00	33 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	60 743,44	3 602,21	70 000,00	70 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	1 938,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	23 513,09	15 728,96	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	26 289,60	981,29	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	41 491,12	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	951,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 165,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	92 511,35	70 871,11	270 000,00	270 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 934 503,19	210 673,24	379 500,00	379 500,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	374 498,00	105 589,23	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	12 294,00	702,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 547 711,19	104 382,01	379 500,00	379 500,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 455 955,78
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1001 (1)
LIBELLE : RESEAU DE VIDEOPROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		854 062,04	a 0,00	154 000,00	b 154 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	854 062,04	0,00	154 000,00	154 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	854 062,04	0,00	154 000,00	154 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-154 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1002 (1)
LIBELLE : PERFORMANCE ENERGETIQUE ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		495 788,35	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 519,37	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	5 519,37	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	490 268,98	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	490 268,98	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-250 000,00
--	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : PETITE ENFANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		113 068,13	a 17 275,56	433 700,00	b 433 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 730,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 500,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 668,33	9 552,36	403 700,00	403 700,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	4 629,60	7 792,80	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	24 245,41	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	50,40	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 722,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	7 019,15	841,34	1 500,00	1 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 052,17	867,82	2 200,00	2 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	61 669,80	5 023,20	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	61 669,80	5 023,20	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-450 975,56
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2147483647 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE QUARTIER RESTAUR.TOITURES CHAPELLES
N.D.ARDENTS 1ERE TRANCH CONSTRUCTION SALLE DE SPORTS CHAMP TORTU AMENAGEMENT
HALTE ET TOURISME FLUVIAL CONSTRUCTION C.L.S.H REHABILITATION DES HALLES DU MARCHÉ
COUVERT CONSTRUCTION C.L.S.H REHABILITATION DES HALLES DU MARCHÉ COUVERT
AMENAGEMENT HALTE ET TOURISME FLUVIAL CONSTRUCTION C.L.S.H AMENAGEMENT D'UNE
MAISON DE QUARTIER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 203 700,72	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 829,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21382		76 224,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	917,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 472,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	39 656,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21846		5 601,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 388,31	0,00	0,00	0,00	0,00
21882		25 569,35	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 032 870,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	115 556,05	0,00	0,00	0,00	0,00
23131		1 431 361,53	0,00	0,00	0,00	0,00
23133		1 553 811,96	0,00	0,00	0,00	0,00
231502		60 032,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	12 186,33	0,00	0,00	0,00	0,00
231802		340 739,39	0,00	0,00	0,00	0,00
231824		2 553 199,70	0,00	0,00	0,00	0,00
23184		965 982,97	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13210		0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
13222		0,00	0,00
13224		0,00	0,00
13226		0,00	0,00
13228		0,00	0,00
132301		0,00	0,00
132307		0,00	0,00
132309		0,00	0,00
132315		0,00	0,00
13239		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
13284		0,00	0,00
13287		0,00	0,00
13288		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
231824		0,00	0,00
23184		0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3000 (1)
LIBELLE : ENFANCE ET JEUNESSE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 041 052,50	a 203 532,77	640 470,00	b 640 470,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	26 909,99	17 424,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	15 725,99	17 424,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	745 932,68	137 232,28	402 720,00	402 720,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 517,80	22 553,52	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	255 326,42	66 621,76	172 370,00	172 370,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 613,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	3 450,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 759,75	181,49	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	35 090,95	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	98 564,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	61 774,70	5 946,14	35 150,00	35 150,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	266 485,43	38 479,37	195 200,00	195 200,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 268 209,83	48 876,49	237 750,00	237 750,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	46 859,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 199 473,63	48 876,49	237 750,00	237 750,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	17 874,82	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 002,14	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-844 002,77
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3002 (1)
LIBELLE : ECOLE LES TILLETS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		111 000,04	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	111 000,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	111 000,04	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3003 (1)
LIBELLE : EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE FORT DU BOIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		641 008,12	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	641 008,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	641 008,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 3004 (1)
LIBELLE : EXTENSION DE L'ECOLE JEAN MACE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 096 159,91	a 0,00	33 000,00	b 33 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 096 159,91	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
2313	Constructions	3 096 159,91	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-33 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4000 (1)
LIBELLE : SPORTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 514 070,56	a 121 699,80	455 772,00	b 455 772,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	826 095,55	106 467,90	210 000,00	210 000,00	0,00
2115	Terrains bâtis	555 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	4 086,00	7 311,80	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	18 258,47	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	41 233,79	170,40	150 000,00	150 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	34 424,67	5 104,18	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	68 899,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	7 205,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 256,98	638,50	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	18 163,75	27 552,04	29 500,00	29 500,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 006,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	9 173,57	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	84 645,23	42 232,51	30 500,00	30 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	686 655,01	15 231,90	245 772,00	245 772,00	0,00
2313	Constructions	656 172,05	15 231,90	245 772,00	245 772,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 482,96	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-577 471,80
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4007 (1)
LIBELLE : CREATION TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		923 637,98	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	923 637,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	923 637,98	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 4008 (1)
LIBELLE : TENNIS COUVERT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	300 000,00	b 300 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-300 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5000 (1)
LIBELLE : VALORISATION DU PATRIMOINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 891 510,39	a 698 238,48	1 851 489,17	b 1 851 489,17	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	332 687,07	131 709,28	136 450,00	136 450,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	13 130,71	12 894,30	2 700,00	2 700,00	0,00
2031	Frais d'études	38 088,00	576,00	23 850,00	23 850,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	266 468,36	118 238,98	109 900,00	109 900,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	40 565,60	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	40 565,60	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 269 116,13	338 234,70	771 825,00	771 825,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00
2116	Cimetières	11 815,69	40 782,14	76 700,00	76 700,00	0,00
21311	Hôtel de ville	23 902,81	7 243,20	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	6 644,97	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	431 326,27	156 370,17	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	29 900,65	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2138	Autres constructions	30 550,39	60 763,42	7 000,00	7 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	3 234,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	5 634,00	792,90	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 758,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	44 357,50	1 620,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 357,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	133 045,61	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	272 170,03	44 998,56	214 850,00	214 850,00	0,00
2184	Mobilier	60 892,26	17 688,81	7 950,00	7 950,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	215 760,39	4 741,50	94 325,00	94 325,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 249 141,59	228 294,50	923 214,17	923 214,17	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	133 955,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 083 681,88	228 294,50	923 214,17	923 214,17	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	31 210,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	294,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 549 727,65
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5005 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DU BATIMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 554 238,99	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 554 238,99	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2313	Constructions	1 554 238,99	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5006 (1)
LIBELLE : MONUMENTS HISTORIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		109 392,00	a 0,00	60 000,00	b 60 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	109 392,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	109 392,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	27/04/2020	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					39 624 587,33									
1641 Emprunts en euros (total)					39 624 587,33									
20031	SOCIETE GENERALE	24/03/2003	31/03/2003	30/06/2003	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,320	EUR	T	P	O	A-1
20041	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2005	2 400 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,840	EUR	T	C	O	A-1
20042	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	18/03/2005	01/04/2005	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,790	3,840	EUR	T	C	O	A-1
20062	CREDIT AGRICOLE	06/12/2006	12/12/2006	01/01/2007	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	4,010	EUR	T	P	O	A-1
20071	CREDIT MUTUEL	23/11/2007	20/12/2007	31/01/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1
20072	CREDIT MUTUEL	18/12/2007	21/12/2007	31/01/2008	850 000,00	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,580	EUR	T	P	O	A-1
20081	CAISSE D'EPARGNE IDF	19/12/2008	29/12/2008	05/04/2009	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,550	EUR	T	P	O	A-1
20091	CREDIT AGRICOLE	22/12/2009	15/03/2010	01/04/2010	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	4,160	EUR	T	P	O	A-1
20101	CREDIT AGRICOLE	03/11/2010	25/01/2011	31/03/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,290	3,330	EUR	T	P	O	A-1
20111	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	18/11/2011	01/06/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
20112	SOCIETE GENERALE	08/12/2011	15/12/2011	15/03/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,780	EUR	T	C	O	A-1
20121	CAISSE D'EPARGNE IDF	13/04/2012	26/03/2012	25/09/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	5,020	EUR	T	P	O	A-1
20122	SOCIETE GENERALE	16/07/2012	13/09/2012	01/12/2012	1 000 000,00	V	(LEP + 2.39)-Floor 0 sur LEP	5,140	5,240	EUR	T	C	O	A-1
20123	SOCIETE GENERALE	13/12/2012	27/12/2012	27/03/2013	1 300 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,460	EUR	T	C	O	A-1

VILLE DE LAGNY SUR MARNE - VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20141	SFIL CAFFIL	04/02/2014	24/02/2015	01/06/2015	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.69)-Floor -1.69 sur Euribor 3M	1,740	1,780	EUR	T	C	O	A-1
20151	SFIL CAFFIL	15/10/2015	15/10/2015	01/02/2016	4 024 587,33	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340	EUR	T	P	O	A-1
20181	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2018	26/11/2018	15/03/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.21 %	1,210	1,220	EUR	T	P	O	A-1
201901	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2019	23/09/2019	15/12/2020	2 950 000,00	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	0,320	EUR	T	P	O	A-1
20192	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2019	23/09/2019	15/12/2020	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0.53 %	0,530	0,530	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					252 760,47									
1681 Autres emprunts (total)					252 760,47									

VILLE DE LAGNY SUR MARNE - VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20023	Caisse Allocations Familiales	03/04/2002	06/09/2002	06/09/2003	252 760,47	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					39 877 347,80									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		22 799 819,10					2 208 721,87	626 891,03	0,00	99 088,16
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		22 799 819,10					2 208 721,87	626 891,03	0,00	99 088,16
20031	N	0,00	A-1	318 003,22	2,25	F	Taux fixe à 4.25 %	4,320	137 607,91	11 341,33	0,00	0,00
20041	N	0,00	A-1	480 000,00	3,75	F	Taux fixe à 3.79 %	3,840	120 000,00	16 486,50	0,00	3 373,10
20042	N	0,00	A-1	212 500,00	4,00	F	Taux fixe à 3.79 %	3,840	50 000,00	7 343,13	0,00	1 522,58
20062	N	0,00	A-1	1 683 100,44	10,75	F	Taux fixe à 3.95 %	4,010	124 742,76	64 649,84	0,00	15 217,79
20071	N	0,00	A-1	1 142 711,78	6,83	F	Taux fixe à 4.6 %	4,680	141 720,52	50 143,36	0,00	7 674,27
20072	N	0,00	A-1	386 531,27	6,83	F	Taux fixe à 4.5 %	4,580	48 088,99	16 589,97	0,00	2 538,32
20081	N	0,00	A-1	1 824 450,05	8,01	F	Taux fixe à 4.47 %	4,550	187 197,93	78 444,07	0,00	17 279,83
20091	N	0,00	A-1	1 994 064,39	9,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,160	181 124,93	78 995,51	0,00	18 376,16
20101	N	0,00	A-1	1 786 901,78	10,00	F	Taux fixe à 3.29 %	3,330	153 512,85	56 908,03	0,00	0,00
20111	N	0,00	A-1	549 749,80	6,42	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	68 429,71	25 068,59	0,00	12 742,15
20112	N	0,00	A-1	400 000,00	5,96	F	Taux fixe à 4.63 %	4,780	66 666,67	17 600,43	0,00	685,93
20121	N	0,00	A-1	262 019,73	6,48	F	Taux fixe à 4.93 %	5,020	35 084,10	12 275,58	0,00	155,39
20122	N	0,00	A-1	449 999,89	6,67	V	(LEP + 2.39)-Floor 0 sur LEP	3,430	66 666,68	14 405,17	0,00	1 068,08
20123	N	0,00	A-1	606 666,88	6,99	F	Taux fixe à 4.32 %	4,460	86 666,64	25 144,60	0,00	249,60

VILLE DE LAGNY SUR MARNE - VILLE DE LAGNY-SUR-MARNE - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20141	N	0,00	A-1	1 850 000,00	9,17	V	(Euribor 3M + 1.69)-Floor -1.69 sur Euribor 3M	1,180	200 000,00	20 805,18	0,00	1 586,59
20151	N	0,00	A-1	3 045 453,82	11,58	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	215 884,63	97 846,69	0,00	15 303,26
20181	N	0,00	A-1	1 315 353,67	12,96	F	Taux fixe à 1.21 %	1,220	94 009,85	15 490,27	0,00	615,76
201901	N	0,00	A-1	2 912 336,73	18,71	F	Taux fixe à 0.32 %	0,320	150 954,63	9 138,45	0,00	368,19
20192	N	0,00	A-1	1 579 975,65	18,71	F	Taux fixe à 0.53 %	0,530	80 363,07	8 214,33	0,00	331,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		25 275,93					12 638,03	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		25 275,93					12 638,03	0,00	0,00	0,00
20023	N	0,00	A-1	25 275,93	1,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 638,03	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		22 825 095,03					2 221 359,90	626 891,03	0,00	99 088,16

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20	0	0	0	0
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	22 825 095,03	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 381.16 €	2019-01-05

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipements reçues transférées en fonctionnement	0	
L	Frais de recherches	5	19/12/1996
L	Logiciels et matériels informatiques	5	19/12/1996
L	Mobilier	15	19/12/1996
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	19/12/1996
L	Matériel audiovisuel	5	19/12/1996
L	Matériel classique	10	19/12/1996
L	Instrument de musique	10	19/12/1996
L	Equipements garage et atelier	10	19/12/1996
L	Matériels des ateliers	5	19/12/1996
L	Equipements sportifs	15	19/12/1996
L	Equipements ménager et de cuisine	10	19/12/1996
L	Mobilier urbain	15	19/12/1996
L	Coffre-fort	30	19/12/1996
L	Véhicules de tourisme	8	19/12/1996
L	Camions et véhicules industriels	8	19/12/1996
L	Véhicules de tourisme d'occasion	4	19/12/1996
L	Bâtiments légers	15	19/12/1996
L	Bâtiments à usage locatif	20	19/12/1996
L	Subv d'équip versées avant 2012 à un bénéficiaire privé	5	13/06/2006
L	Bénéficiaire public	15	13/06/2006
L	Frais d'insertion non suivis de travaux	1	12/12/2006
L	Subvention finançant des biens mobiliers, du matériels ou des études (post 2012)	5	20/11/2012
L	Subvention finançant des biens immobiliers ou des infrastructures	15	20/11/2012
L	Subvention finançant des équipements structurants d'intérêt national	30	20/11/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 424 284,00	I 2 424 284,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 300 000,00	2 300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 300 000,00	2 300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		124 284,00	124 284,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	119 284,00	119 284,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 424 284,00	1 446 202,39	0,00	3 870 486,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 196 215,17	III 6 196 215,17
Ressources propres externes de l'année (a)		592 000,00	592 000,00
10222	FCTVA	439 000,00	439 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	150 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 604 215,17	5 604 215,17
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	25 580,00	25 580,00
28031	<i>Frais d'études</i>	220,00	220,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	31 123,00	31 123,00
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	10 528,00	10 528,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	21 224,00	21 224,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bâtiments et installat°</i>	48 215,00	48 215,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	81 028,00	81 028,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	308,00	308,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 967,00	1 967,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	19 462,00	19 462,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	7 061,00	7 061,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	21 374,00	21 374,00
281757	<i>Matériel, outillage voirie (m. à dispo)</i>	190,00	190,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	272,00	272,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	92 406,00	92 406,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	141 858,00	141 858,00
28184	<i>Mobilier</i>	41 262,00	41 262,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	195 922,00	195 922,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	43 000,00	43 000,00
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 821 215,17	4 821 215,17

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	6 196 215,17	0,00	286 076,77	1 160 125,62	7 642 417,56
---	---------------------	-------------	-------------------	---------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 870 486,39
Ressources propres disponibles	IV	7 642 417,56
Solde	V = IV – II (6)	3 771 931,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				430 000,00	258 000,00	43 000,00	129 000,00
2020	Etalement indemnité compensatrice dérogatoire autofinancée suite refin de 4 anciens prêts DEXIA	120	16/09/2015	430 000,00	258 000,00	43 000,00	129 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					61 310 402,67	48 905 098,66										929 469,89	2 758 929,13	
3F SEINE ET MARNE	2008	P		CDC	947 545,71	350 063,97	5,92	A	V	Livret A + 1,2	4,200	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	5 951,09	58 150,83
3F SEINE ET MARNE	2008	P		CDC	1 012 510,32	432 010,26	6,08	A	V	Livret A + 1,2	4,700	V	Livret A + 1,2	1,700	A-1	EUR	7 344,17	61 510,72
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	380 201,00	313 488,79	29,25	A	V	Livret A + 0,6	1,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	3 448,38	8 545,45
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	402 861,00	353 554,38	39,25	A	V	Livret A + 0,6	1,850	V	Livret A + 0,6	1,100	A-1	EUR	3 889,10	6 724,23
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	94 577,00	75 397,50	29,25	A	V	Livret A + (-0,2)	1,050	V	Livret A + (-0,2)	0,300	A-1	EUR	226,19	2 318,49

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	100 213,00	85 165,25	39,25	A	V	Livret A + (-0.2)	1,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	255,50	1 909,33
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2010	P		CDC	785 573,00	702 463,63	39,25	A	V	Livret A + 1.13	2,380	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	11 450,16	11 935,42
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	1 419 828,00	1 174 487,68	30,58	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	12 919,36	30 761,76
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	732 437,00	639 425,91	40,58	A	V	Livret A + 0.6	2,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	7 033,69	11 778,19
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	131 647,00	105 715,79	30,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	317,15	3 137,07
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2011	P		CDC	65 164,00	55 310,75	40,58	A	V	Livret A + (-0.2)	1,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	165,93	1 206,34
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	1 679 076,00	1 423 049,31	31,58	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	15 653,54	35 849,08
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	473 546,00	420 638,05	41,58	A	V	Livret A + 0.6	2,850	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	4 627,02	7 508,46
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	359 259,00	296 380,71	31,58	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	889,14	8 496,13
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2012	P		CDC	101 321,00	87 714,56	41,58	A	V	Livret A + (-0.2)	2,050	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	263,14	1 862,22
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2018	P		CDC	1 545 043,74	1 473 081,84	29,25	A	V	Livret A + 1.13	1,880	V	Livret A + 1.13	1,630	A-1	EUR	24 011,23	36 998,76
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2014	P		CDC	51 370,00	44 717,11	34,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,800	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	245,94	1 342,24
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2014	P		CDC	75 516,00	66 777,32	34,00	A	V	Livret A + 0.6	1,600	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	901,49	1 796,04
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2018	P		Crédit Foncier	300 080,01	263 709,76	17,41	A	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	A-1	EUR	4 694,03	12 557,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2018	P		Crédit Foncier	836 889,40	728 808,34	16,33	A	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	A-1	EUR	12 535,50	37 273,40
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2016	P		Crédit Foncier	250 479,00	178 066,48	37,41	A	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	A-1	EUR	3 347,65	6 695,41
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2016	P		Crédit Foncier	600 301,00	557 984,76	42,41	A	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	A-1	EUR	10 378,56	6 756,24
EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE	2016	P		Crédit Foncier	1 888 519,00	1 691 270,56	32,41	A	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	F	Taux fixe à 1.86 %	1,860	A-1	EUR	31 457,64	31 492,79
HABITAT 77	1994	P		CDC	24 569,60	7 653,87	5,25	A	V	Livret A + 1.3	5,800	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	137,77	1 268,44
HABITAT 77	2000	P		CDC	23 089,77	1 353,31	0,82	A	V	Livret A + 1.3	3,800	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	24,36	1 353,31
HABITAT 77	2000	P		CDC	77 576,18	4 546,85	0,82	A	V	Livret A + 1.3	3,800	V	Livret A + 1.3	1,800	A-1	EUR	81,84	4 546,85
HABITAT 77	2004	P		CDC	581 377,00	154 109,26	3,42	A	V	Livret A + 1.2	3,450	V	Livret A + 1.2	1,700	A-1	EUR	2 619,86	37 994,08
HABITAT 77	2007	P		CDC	985 944,00	433 450,12	6,17	A	V	Livret A + 1	3,750	V	Livret A + 1	1,500	A-1	EUR	6 501,75	58 745,74
HABITAT 77	2010	P		CDC	986 316,00	586 187,91	9,83	A	V	Livret A + 0.6	2,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	6 448,07	55 145,22
HABITAT 77	2016	P		CDC	594 749,23	366 722,26	5,75	A	V	Livret A + 0.65	1,400	V	Livret A + 0.65	1,150	A-1	EUR	4 217,31	59 015,85
HABITAT 77	2016	P		CDC	4 127 258,00	2 119 249,35	3,83	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	23 311,74	519 149,67
HABITAT 77	2016	P		CDC	5 061 239,23	4 271 480,57	17,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	57 664,99	205 797,33
HABITAT 77	2016	P		CDC	4 342 313,00	2 896 394,32	6,33	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	A-1	EUR	55 031,49	384 299,64
HABITAT 77	2016	P		CDC	874 120,00	847 820,05	45,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	9 326,02	13 416,86
HABITAT 77	2016	P		CDC	1 557 951,00	1 494 227,87	35,33	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	16 436,51	32 508,20
HABITAT 77	2016	P		CDC	413 392,00	398 252,50	45,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 194,76	7 632,26
HABITAT 77	2016	P		CDC	736 793,00	701 723,38	35,33	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 105,17	17 679,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIRYS STE ANONYME D'HABITATION A LOYER MODERE	2003	P		CDC	22 795,27	4 327,62	2,07	A	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	F	Taux fixe à 2.98 %	2,980	A-1	EUR	128,96	1 400,41
OPH DE SEINE ET MARNE	2017	P		SFIL	17 158 278,86	15 872 167,30	21,00	A	V	(Inflation INSEE hors tabac + 1.86)-Floor -1.86 sur Inflation INSEE hors tabac	3,260	V	(Inflation INSEE hors tabac + 1.86)-Floor -1.86 sur Inflation INSEE hors tabac	2,160	A-2	EUR	485 688,32	463 448,42
PLURIAL NOVILIA	2015	P		CDC	1 747 413,52	1 320 552,78	10,42	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	21 260,90	110 882,35
PLURIAL NOVILIA	2015	P		CDC	524 643,88	396 483,11	10,42	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	6 383,38	33 291,34
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	408 979,00	381 861,73	36,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 155,13	9 139,45
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	287 527,00	272 591,93	46,00	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 679,99	5 025,20
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	240 846,00	222 704,77	36,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	1 224,88	6 040,32
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	163 340,00	153 444,15	46,00	A	V	Livret A + (-0.2)	0,550	V	Livret A + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	843,94	3 293,17
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	106 205,00	99 714,98	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 854,70	2 203,13
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	111 033,00	104 247,95	36,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	1 939,01	2 303,29
PLURIAL NOVILIA	2016	P		CDC	176 169,00	167 866,63	46,00	A	V	Livret A + 1.11	1,860	V	Livret A + 1.11	1,610	A-1	EUR	3 122,32	2 810,84
SA D'HLM LOGIREP LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE P	1988	P		CDC	140 539,09	33 376,30	4,58	A	V	Livret A + 0.52	4,940	V	Livret A + 0.52	1,020	A-1	EUR	340,44	6 742,12
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2011	P		CDC	203 005,27	174 996,97	31,83	A	V	Livret A + 1.1	3,350	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	2 799,95	4 057,72

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2011	P		CDC	300 631,68	271 338,01	41,83	A	V	Livret A + 1.1	3,350	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	4 341,41	4 329,05
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2011	P		CDC	274 634,78	236 393,32	31,83	A	V	Livret A + 1.05	3,300	V	Livret A + 1.05	1,550	A-1	EUR	3 664,10	5 527,37
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2018	P		CDC	690 262,22	624 323,68	15,33	A	V	Livret A + 1.1	1,850	V	Livret A + 1.1	1,600	A-1	EUR	9 989,18	33 886,96
SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT	2018	P		CDC	141 036,08	127 507,12	15,33	A	V	Livret A + 1.05	1,800	V	Livret A + 1.05	1,550	A-1	EUR	1 976,36	6 947,66
TROIS MOULINS HABITAT SA	2012	P		CDC	328 399,84	212 288,10	11,42	T	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	0,440	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	0,550	A-1	EUR	1 109,82	15 702,26
TROIS MOULINS HABITAT SA	2012	P		CDC	1 730 495,48	1 118 647,30	11,42	T	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	0,440	V	(Euribor 1M + 1.09)-Floor -1.09 sur Euribor 1M	0,550	A-1	EUR	5 848,19	82 742,70
TROIS MOULINS HABITAT SA	2016	P		CDC	1 422 103,09	828 218,95	4,50	A	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	A-1	EUR	15 736,16	157 757,04
TROIS MOULINS HABITAT SA	2018	P		CDC	511 419,42	479 591,63	24,50	A	V	Livret A + 0.6	1,350	V	Livret A + 0.6	1,100	A-1	EUR	5 275,51	16 239,13
TOTAL GENERAL					61 310 402,67	48 905 098,66											929 469,89	2 758 929,13

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	3 688 399,02
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	2 848 250,93
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	6 536 649,95
Recettes réelles de fonctionnement	II	26 585 927,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	24,59

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
			BOUCLE DE LA MARNE	Association	26 000,00
			CINEMA LE CINQ	Association	93 100,00
			PROVISIONS ASSOCIATIONS	Association	127 245,00
			CARTE IMAGINE R	Entreprise	45 000,00
			CCAS	Etablissement de droit public	650 000,00
			COMITE DES FETES	Association	5 000,00
			LOISIRS ET CULTURE BEAU SITE	Association	1 900,00
			TROTT'AUTREMENT	Association	200,00
			SECOURS POPULAIRE Français de BUSSY SAINT GEORGES	Association	500,00
			AIP	Association	300,00
			VOTRE ECOLE CHEZ VOUS	Association	250,00
			CCFD TERRE SOLIDAIRE	Association	300,00
			VIE LIBRE LA SOIF D'EN SORTIR	Association	300,00
			SOS FEMMES 77	Association	1 000,00
			CROIX ROUGE DE LAGNY	Association	3 500,00
			ASSOCIATIONS DES AMIS DES ANCIENS DE LAGNY	Association	650,00
			SECOURS CATHOLIQUE	Association	3 500,00
			CONVICTION	Association	1 000,00
			ADBSRL DON DU SANG	Association	500,00
			APAPH	Association	1 200,00
			LAGNY COMMERCES	Association	28 000,00
			ACML ASSOCIATION COMMERCANTS DU MARCHÉ DE LAGNY	Association	7 000,00
			LES ASSISTANTES MATERNELLES CLUB DES P'TITS LOUPS	Association	800,00
			CLUB INFORMATIQUE	Association	2 200,00
			LAGNY DANSE PASSION	Association	500,00
			AMICALE PHILATELIQUE	Association	500,00
			COMPAGNIE DES 5 PIGNONS	Association	3 500,00
			GEOFRANCIENS	Association	100,00
			MUSIQUE ET ORGUE	Association	1 800,00
			LE BAC A PHOTO	Association	140,00
			HARMONIE FANFARE MUNICIPALE	Association	10 000,00
			UNION MUSICALE DE LAGNY	Association	4 600,00
			CHŒUR LA GONDOIRE	Association	1 500,00
			TOUS EN SCENE	Association	2 200,00
			LES AMIS DU MUSEE ET DU PATRIMOINE DU PAYS DE LAGNY	Association	470,00
			MON CINE	Association	1 700,00
			AMICALE DES RETRAITÉS DE LA MAIRIE	Association	1 500,00
			AMICALE DU PERSONNEL	Association	20 000,00
			ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE SAINT LAURENT	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			OCCE SEGPA COLLEGE DES 4 ARPENTS	Association	1 000,00
			ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE LES 4 ARPENTS	Association	500,00
			FOYER DES ELEVES DU COLLEGE DES 4 ARPENTS	Association	300,00
			SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE	Association	3 000,00
			US LAGNY MONTEVRAIN HANDBALL	Association	35 000,00
			SOCIETE NAUTIQUE	Association	30 000,00
			ELAN GYMNIQUE DE LAGNY	Association	2 345,00
			LSM ESCRIME	Association	2 500,00
			LSM TENNIS DE TABLE	Association	400,00
			JUDO CLUB DE LAGNY	Association	12 000,00
			LSM NATATION	Association	8 000,00
			LAGNY PONTCARRÉ CYCLISME	Association	5 500,00
			ELAN LAGNY BASKET	Association	10 000,00
			MARNE ET GONDOIRE	Association	13 000,00
			ATHLETISME - MEGA		
			KUNG FU WUSHU LAGNY	Association	14 000,00
			KARATEDO LAGNY SUR MARNE	Association	2 000,00
			AIKIDO	Association	1 500,00
			MARNE ET GONDOIRE	Association	2 000,00
			CANOE KAYAK		
			1ERE COMPAGNIE D'ARC DE LAGNY SUR MARNE - LES CHEVALIERS DE JEANNE D'ARC	Association	3 500,00
			TCLP - TENNIS CLUB DE LAGNY POMPONNE	Association	20 000,00
			BOX'IN LAGNY	Association	2 300,00
			LAGNY SUR MARNE KICK BOXING	Association	1 500,00
			ASSOCIATION DES USAGERS DES LIGNES PARIS MEAUX ET ESBLY CRECY	Association	100,00
			SEINE ET MARNE QUEBEC	Association	1 000,00
			SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX - SPA	Association	300,00
			AS LAGNY RUGBY SOUS RESERVE ACCEPTATION	Association	20 000,00
			U.S LAGNY MESSAGERS FOOTBALL SOUS RESERVE ACCEPTATION	Association	20 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
3002 ECOLE DES TILLETTS	1 800 000,00	-1 425,06	1 798 574,94	1 798 574,94	0,00	0,00	0,00
3004 ECOLE JEAN MACE	3 316 000,00	-3 661,40	3 312 338,60	3 279 338,60	33 000,00	0,00	0,00
3003 ECOLE MATERNELLE FORT DU BOIS	2 020 000,00	14 164,61	2 034 164,61	2 014 164,61	0,00	0,00	0,00
5002 MODERNISATION HOTEL DE VILLE	0,00	540 000,00	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1002 PERFORMANCE ENERGETIQUE	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	595 669,56	250 000,00	0,00	654 330,44
5005 REHABILITATION DE LA POLICE MUNICIPALE	1 690 000,00	0,00	1 690 000,00	1 621 519,93	50 000,00	0,00	18 480,07
1001 RESEAU DE VIDEO PROTECTION	1 065 000,00	92 716,20	1 157 716,20	1 003 716,20	154 000,00	0,00	0,00
4008 TENNIS COUVERTS	0,00	3 400 000,00	3 400 000,00	0,00	300 000,00	0,00	3 100 000,00
4007 TERRAIN SYNTHETIQUE DE FOOTBALL	924 000,00	-362,02	923 637,98	923 637,98	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : AMENDES DE POLICE			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1342	PRODUIT DES AMENDES DE POLICE	30 000,00
Total recettes			30 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
1000	2031	FRAIS D'ETUDES	73 000,00
1000	2151	RESEAUX DE VOIRIE	140 000,00
1000	2315	INSTALLATION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	207 000,00
Total dépenses			420 000,00
Reste à employer au 31/12/N :			-390 000,00

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	30 000,00	Total Dépenses	420 000,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		-390 000,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		80,00	0,00	80,00	64,00	6,00	70,00
Adjoint administratif	C	20,00	0,00	20,00	13,00	6,00	19,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	17,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	16,00	0,00	16,00	15,00	0,00	15,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Rédacteur principal 1 cl	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	127,00	170,00	130,00	33,00	163,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	53,00	53,00	51,00	1,00	52,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	74,00	74,00	41,00	30,00	71,00
Agent de maîtrise	C	15,00	0,00	15,00	14,00	0,00	14,00
Agent de maîtrise principal	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		19,00	0,00	19,00	16,00	0,00	16,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Educateur de jeunes enf. 1è cl	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enf. 2cl	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enf. cl ex	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	1,00	8,00	6,00	1,50	7,50
Auxil de puériculture pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxil de puériculture pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical de classe normale	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,50	0,50

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		5,00	0,00	5,00	3,00	1,00	4,00
Conseiller territorial A.P.S.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint territorial patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant d'enseignement artistique principal de 2è classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché cons.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		49,00	0,00	49,00	18,00	29,00	47,00
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint territorial animation	C	40,00	0,00	40,00	10,00	29,00	39,00
Animateur principal de 1ère cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Brigadier-chef principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Chef service de police pal 2cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		217,00	128,00	345,00	250,00	71,50	321,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à >Lagny sur Marne (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
12/09/2017 -	SAGS SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE GESTION DU STATIONNEMENT		SASU	390 060,00
11/06/2019 -	LA MAISON BLEUE			106 500,00
Détention d'une part du capital				
02/07/2012 -	SPLA Marne et Gondoire			200,00
28/02/2017 -	SPLA Marne et Gondoire			400,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	3F SEINE ET MARNE		Logement social	782 074,23
-	TROIS MOULINS HABITAT SA		Logement social	2 638 745,98
-	OPH DE SEINE ET MARNE		OPH	15 872 167,30
-	LOGIRYS STE ANONYME D'HABITATION A LOYER MODERE		Logement social	4 327,62
-	HABITAT 77		OPH	14 283 171,62
-	SOCIETE ANONYME D'H.L.M. PICARDIE HABITAT		Logement social	1 434 559,10
-	SA D'HLM LOGIREP LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE P		Logement social	33 376,30
-	EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE		Logement social	10 737 208,48
-	PLURIAL NOVILIA		Logement social	3 119 468,03
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire	07/11/2001		0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal des Centres de Pédagogie et de Réadaptation pour Handicapés	01/01/1973	contribution annuelle	44 500,00
Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Lagny-sur-Marne	01/01/1984	surtaxe syndicale versée par les consommateurs d'eau potable	0,00
Syndicat Mixte de l'Est Parisien de Vidéocommunication	22/06/1998	contribution annuelle	1 900,00
Syndicat Inter, de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Comm. SIPPAREC	14/10/2014	contribution annuelle	10 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF LOCAL	CCAS	01/01/1998	-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	STATIONNEMENT PAYANT	24/12/1992	DCM N°13 - 12/09/2017	
	CRECHE DES TANNEURS	01/09/2019	DCM N°24 - 11/06/2019	
	CENTRE CULTUREL VANEL	01/01/2020	-	

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	1 151 975,00	0,00	21,49	0,00	247 559,00	0,00
TFPB	28 429 061,00	0,00	46,78	0,00	15 935 557,00	0,00
TFPNB	85 793,00	0,00	63,13	0,00	54 161,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 35

VOTES :

Pour : 28

Contre : 7

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par l'adjoint au maire (1),
A LAGNY SUR MARNE, le 06/04/2021
l'adjoint au maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal
A LAGNY SUR MARNE, le 06/04/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

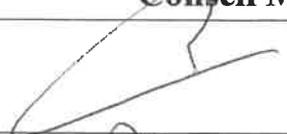
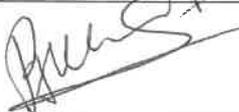
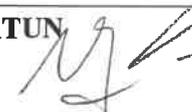
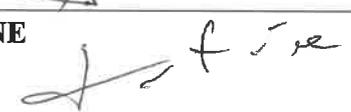
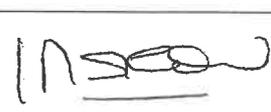
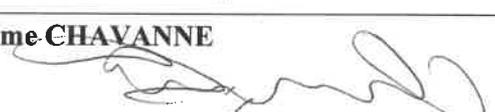
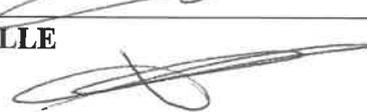
Certifié exécutoire par l'adjoint au maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

Conseil Municipal du 06 avril 2021

M. MICHEL 	M. WACHOWIAK 
Mme FENZAR-RIZKI 	M. CHAUVEAU 
M. AUGUSTIN 	Mme MOKKEDDEM visio
Mme BLANCHARD 	Mme BELBOUAB 
M. JAHIER 	Mme PUNTEL 
Mme NEILZ excusée	M. DURANCEAU 
M. MONOT 	Mme BRATUN 
Mme SAILLIER 	Mme DIKBAS excusée
M. ZOUAOUI 	M. LEGEARD DAMILANO 
Mme CAMAJ 	M. MACHADO  18 ^h 40
M. GIRARD 	M. HELFER 
Mme POULLAIN 	M. LOPEZ 
Mme MARILLIER excusée	M. FONTAINE 
Mme MOREAU 	Mme CHAVANNE 
Mme BREYSSE visio	M. ROULLE 
M. GAUDEFROY 	Mme SOUDAIS 
M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA 	M. FAILLE 
M. BLAS 	

